



Personnels Administratifs et Techniques

Vos élu.es CGT au Comité Social d'Administration Spécial Académique :

Morgane BOURIC, Hervé GUICHARD, Sylvie MOREAU
Ronan KEROMNÈS, Claude BLANCHET, Céline BLANCHARD

Contactez la CGT Educ'Action - Académie Nantes

<mailto:elusadmin.nantes@cgteduc.fr>
<https://www.nantes.cgteduc.fr/>

Compte-rendu commenté CGT du Comité Social d'Administration Spécial Académique du 20 juin 2025

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu et les interventions ou commentaires de la CGT sur le Comité Social d'Administration Spécial Académique (CSA-SA) qui s'est tenu en présentiel et en visioconférence.

Syndicats présents : CGT, FO, UNSA

Syndicat absent : FSU

Administration : SG, SGA DRH et DRH adjoint, SGA DPME, SGA DOGES, SG 44, 49, 53, 72, cheffe DIPATE, cheffe de la DIPE, Chargée de mission dialogue social, Adjoint DIFAG, Directrice et adjoints EAFC, chef DRAJES, Directeur de cabinet, chargé d'études SEPP ;

La CGT prend le secrétariat adjoint de la séance.

Sommaire :

Ordre du jour de l'Administration :

- Présentation de la base de données sociales et du rapport unique
- Mesures d'emploi dans la filière administrative des services académiques
- Interface ETNA
- Retour sur l'accueil des stagiaires IRA dans les services académiques
- Dates de fermeture au public 2025/2026 (vote)
- Questions diverses : restauration collective, ...



Déclaration des élu.es CGT Educ'Action

Encore une fois en cette fin d'année scolaire, nous faisons le constat que les collègues sont épuisés. L'accélération des calendriers de gestion et la mise en place de nouvelles procédures sans tenir réellement compte des contraintes et de l'impact qu'elles ont sur le quotidien du travail des personnels du terrain y participent grandement.

La politique de réduction budgétaire dégrade les missions mêmes des collègues avec une **politique de stop and go dans le remplacement des personnels**. Cela questionne fortement sur l'image que renvoie l'Education Nationale auprès des usagers comme à l'interne de nos services. Les collègues sont dépités de ne pas avoir tout le matériel nécessaire pour travailler ou pour améliorer leur espace de travail. Nous rappelons que cette cure d'austérité est un choix politique qui voit aujourd'hui le gouvernement privilégier le militaire et la répression à l'Education ou à la santé. L'actualité sociale rappelle amèrement que **notre Ministère manque considérablement de moyens humains dans le domaine de la santé des personnels comme des élèves ou encore de l'accompagnement éducatif**.

Il est inadmissible que des non-remplacements dans des services amènent notre employeur à ne même pas **respecter les préconisations médicales** telle qu'un temps partiel thérapeutique et l'aménagement de la charge de travail d'un·e agent·e, et ce, au risque assumé de mettre en péril la santé physique et psychique des collègues, et les amener à culpabiliser de ne pas pouvoir faire face à la charge de travail. La CGT demande que les remplacements soient effectifs dans les services en souffrance.

Dans le même ordre d'idée, nous sommes particulièrement inquiets des dérives de gestion des ressources humaines qui consistent au fil des ans à faire miroiter des potentielles promotions ou postes à des collègues pour peu qu'ils et elles acceptent de prendre une part de travail supplémentaire ou à finalement déconsidérer un·e collègue qui aurait osé exprimer que la coupe est pleine.

La charge de travail est déjà suffisante et peut aller jusqu'au **non-respect du droit à la déconnexion** pour des agent·es qui ne peuvent faire face aux injonctions ou exigences implicites de leur hiérarchie. Cette politique assumée d'individualisation de la gestion RH au mépris d'une vision d'ensemble d'un service fait des dégâts dans les collectifs de travail et impacte la santé des personnels.

En cette période de juin- juillet, les services RH procèdent aux propositions d'affectation à l'issue des opérations de mutation suite à la publication des résultats aux concours. Nous partageons l'interrogation de collègues qui constatent là encore que des promesses de maintien sur poste ou de nouvelles missions sont faites à des agents, avant même qu'ils/elles aient eu la notification de leur lieu d'affectation par les services de la DIPATE. Cette pratique questionne les collègues à la fois sur l'égalité de traitement et le respect des règles d'affectation et du rang de classement et vœux des agents.

Dans le même ordre d'idée, la CGT est attachée au **respect de l'ancienneté des agents non-titulaires** dans le cadre des opérations de renouvellement. Cette disposition ne doit pas être dévoyée à l'instar de la situation de l'année dernière, où des agents non-titulaires (dont un représentant du personnel CGT) se sont vu signifier leur non-renouvellement, alors même que le service concerné renouvellerait d'autres agents non-titulaires détenant moins d'ancienneté.

Dans la Fonction publique, les personnels sont touchés par le passage à 90% de l'indemnisation congé maladie ordinaire pour les 3 premiers mois. Cette mesure vise à faire payer les malades et nul doute qu'un certain nombre de collègues refuseront les arrêts maladie pour ne pas être sanctionnés

financièrement, et le paieront encore bien plus fortement au fil des mois ou des années de carrière... Quant à la question des retraites, les pseudo-concertations ont très vite montré à quel point les dés étaient pipés depuis le début. L'objectif du Medef et du gouvernement est, avant tout, de nous faire travailler plus longtemps. Comme pour « l'effort de guerre », le gouvernement aime jouer sur les peurs pour imposer des choix politiques qui visent les plus précaires en protégeant le Capital.

Malgré la diversion du « conclave », la réforme s'applique dès 2025 en frappant tout le monde (y compris les métiers les plus pénibles), en ciblant les femmes et les précaires, en poussant à partir avec des décotes importantes pour celles-cx entré-es tardivement dans l'emploi. Pour la CGT, l'urgence reste l'abrogation immédiate de la réforme Macron et le retour à la retraite 60 ans ou 37.5 années de cotisations.

Ce sont bien nos luttes collectives qui permettront de nous faire respecter et de gagner collectivement sur l'amélioration de nos conditions de travail, de rémunération ou encore de départ en retraite.

Si actuellement le monde du travail n'est pas à l'offensive, **la CGT appelle les collègues à s'organiser pour questionner collectivement l'organisation du travail et permettre de construire une société émancipatrice et éloignée des idées réactionnaires et guerrières promues par nos classes dirigeantes.**



Les élu.es CGT Educ'Action

Commentaire CGT :

FO a alerté dans sa déclaration liminaire sur des transferts de CIO, et notamment celui de Rezé vers le site Cabestan sur l'île de Nantes, sans que les représentants des personnels ni les personnels n'aient été informés en amont. Par ailleurs, cette annonce n'a pas pu faire l'objet de mesure permettant aux personnels de participer au mouvement.

Le SG répond que le courrier du conseil départemental date du 31 janvier et que le Rectorat a essayé de négocier avec la collectivité. Nous devrions « en connaître » dans une future instance (donc une fois que c'est fait pour les personnels). Dans d'autres CSA-SA, les organisations syndicales étaient informées des projets de futurs déménagements, même quand ceux-ci étaient retardés ou annulés, surtout si cela a un impact pour les usagers et personnels. Entre le 31 janvier (courrier du Conseil Général 44) et le 22 juin, nous avons eu 2 instances sans que cette question n'ait même simplement été évoquée. On peut donc aisément comprendre le mécontentement des personnels.

Aux demandes de précisions sur la déclaration de la CGT, nous avons rappelé les remontées de nos collègues sur le manque de matériel en lien avec les restrictions budgétaires. (Sujet déjà abordé dans des instances précédentes)

Nous avons dénoncé le non-respect du temps partiel thérapeutique de collègues comme à la DIPE 1 où la charge de travail est répartie par la direction sur l'ensemble des collègues sans tenir compte des préconisations médicales, ce qui met en danger les collègues.

Nous avons dénoncé la surcharge de travail qui pousse des collègues de services RH ou encore aux concours à ne pas faire valoir leur droit à la déconnexion, ce qui met là encore en danger les collègues.

Pour la CGT, il faut que la chaîne hiérarchique prenne ses responsabilités avec des actions concrètes visant à protéger les collègues et garantir leurs conditions de travail, ce qui sera de nouveau mis à l'ordre du jour de la Formation Spécialisée.

Base de données sociales et rapport social unique 2023-2024

Présentation DRH et SEPP (service statistique)

Ces documents statistiques et analyses sur des thématiques relatives aux personnels de l'Académie sont présentés aux représentants des personnels pour la deuxième année (c'est une obligation depuis 2021).

Base de Données Sociales : 3 sources : photographie des personnels au 30 novembre (2023) mise à disposition par le MEN, ensemble de données fournies par la DSI à partir des SIRH, données fournies par les services RH

Rapport Social Unique : composé de contributions et analyses fournies par le SEPP ou par les services RH.

De nouveaux indicateurs s'incrémentent au fil des années (ex : intégration Jeunesse et Sport, protection fonctionnelle, utilisation du temps de crédit syndical)

Commentaire CGT :

Cette photographie permet d'obtenir des informations chiffrées et sexuées sur des thématiques comme le recrutement des personnels, les pyramides d'âge, la formation, l'action sociale ou l'organisation du temps de travail.

On y voit que les personnels ATSS ne représentent que 3500 personnels sur plus de 63000 agents, soit moins de 6 % des personnels de l'Académie. Cela confirme le rapport sénatorial sur la sous-dotation de l'Education nationale au niveau des personnels administratifs (entre autres...). Sur la pyramide des âges, les personnels les plus nombreux des services académiques ont entre 50 et 57 ans.

On constate également que plus on monte dans les catégories (A, B, C) de la filière administrative ou technique, moins la proportion de femmes est importante.

Mesures d'emploi filière administrative

La Cheffe de la DIPATE présente des éléments évolutifs puisque les promotions des A étaient publiées la veille du CSA-SA

Rappel est fait que le rectorat a demandé que le poste de C obtenu du Ministère reste toujours en demande de requalification en poste de A.

Requalifications d'emplois au 16 juin 2025

	AAE	SAENES	ADJAENES
Rectorat	+1	+1	-2
DSDEN 44	+2		-2
DSDEN 49		+2	-2
DSDEN 53		+1	-1
DSDEN 72		+1	-1
DSDEN 85		+1	-1

Postes en circonscriptions :

2 postes de circo dans le Maine et Loire sont rattachés à la DSDEN 49 et 1 poste de circo d'Allonnes en Sarthe est rattaché à la DSDEN 72. A la demande de la CGT sur l'implantation physique de ce poste, la SG du 72 répond que le poste ne sera relocalisé que quand le projet de réaménagement des locaux du site Paixhans verra le jour.

Concernant les circo du Maine et Loire, 1 seule n'est pas rattachée à ce jour à la DSDEN49. La DIPATE précise que, dès qu'un poste se libère, il est rattaché à la DSDEN ;

Le SG de Mayenne précise qu'il reste 1 circo non rattachée à la DSDEN 53.

Suppression de 3 postes d'IGE et transfert vers des missions nationales:

Concernant les 3 postes d'Ingénieur d'Etude qui doivent être supprimés à la DRASI, la DIPATE précise qu'il est encore trop tôt pour indiquer les supports concernés, précisant attendre les résultats des concours ITRF pour statuer. Comme au CSA-SA précédent, le discours tenu par le SG minimise l'impact de ces 3 suppressions de postes.

La CGT a rappelé que dans des instances précédentes, l'Académie s'était félicitée de récupérer des postes ITRF, et notamment avec la mission nationale messagerie qui devait initialement voir 6 postes implantés au Rectorat.

A ce jour, 2 postes sont encore vacants, et l'Académie paye un prestataire extérieur (voir compte rendu du CSA-SA du 12 mai et la réponse de la cheffe de la DRASI), alors rendre 3 postes, où est la plus value pour les agents, et quelles conséquences cela va-t-il avoir sur le travail des collègues de services informatiques ? Nous n'avons pas eu de réponse là-dessus.

Commentaire CGT :

L'Education nationale est sous-administrée donc il manque des postes dans de nombreux services.

Alors, à chaque fois que l'Académie va rendre des postes, c'est une mauvaise nouvelle pour les collègues car cela ne permet pas de faire diminuer la charge de travail dans une équipe. Pour la CGT, il faut créer des postes dans tous les secteurs de l'Education nationale, pas en supprimer !

S'organiser, se concerter dans les équipes pour se faire entendre

Nous invitons les collègues à discuter collectivement dans chaque service pour comptabiliser concrètement combien de postes il faudrait pour travailler dans de meilleures conditions en termes notamment de charge de travail et d'horaires.

Nouvelle Interface ETNA

Il s'agit de la rénovation ergonomique et graphique d'ETNA qui devrait regrouper et faciliter l'accès aux ressources administratives. Les académies de Normandie et de Bretagne s'engagent également pour cette rénovation.

Dans le cadre de la nouvelle formation initiale à l'IRA, les Attachés d'administration doivent effectuer un stage de 6 semaines dans un Ministère en travaillant sur une thématique. 26 offres de stage ont été proposées à l'IRA (16 EPLE, 10 en services) par l'académie et 14 offres retenues (8 EPLE, 6 services) ont été effectives.

Le Rectorat a accueilli 5 Stagiaires (DIPE, DIPATE, EAFC, DEC et SCUS) et la DSDEN 72 a accueilli 1 stagiaire.

Les cheffes de la DIPE, DIPATE, EAFC et la SG de Sarthe ont présenté un retour sur la nature des travaux engagés par les stagiaires.

Nous apprenons ainsi que la stagiaire de la DIPE a travaillé sur la « communication interne et externe de la DIPE » avec les interlocuteurs du service et au sein de 2 bureaux du service (atelier sur les enjeux de communication). Il est question d'un constat de bonnes pratiques mais nous n'en saurons pas plus cependant sur les axes d'amélioration dégagés par ce travail et la présentation aux personnels de la DIPE. A la DIPATE, la stagiaire a travaillé sur le dispositif du pré-reclassement au sein de l'Académie de Nantes. A l'EAFC, le travail consistait sur les impacts liés à la reconstruction de l'offre de formation. Enfin, à la DSDEN72, le travail était mené sur les congés longs et le temps partiel thérapeutique des professeurs des écoles de Sarthe et interroger les pratiques RH selon les départements.

Commentaire CGT :

L'objectif de ces stages est de faire découvrir des aspects de l'Education nationale à des stagiaires qui ne se destinent pas forcément à prendre leurs fonctions dans ce milieu. Si un regard extérieur peut toujours ouvrir des perspectives, restera pour les personnels à vérifier la façon dont ils sont consultés, associés et/ou écoutés dans les projets d'évolution de pratiques au sein des services.

Les stagiaires passés par l'académie de Nantes sont ravis de cette expérience mais ne souhaitent pas pour autant intégrer l'Education nationale à l'issue de leur cursus. La faiblesse des rémunérations (notamment) ne doit pas être étrangère à ce manque d'attractivité.

Date de fermeture des services académiques 2025-2026 (pour vote)

- Noël : fermeture du mercredi 24 décembre 2025 à midi et réouverture le vendredi 2 janvier 2026 au matin.
- Vendredi 15 mai 2026 : pont de l'Ascension
- Été 2026 : fermeture du lundi 27 juillet matin et réouverture le lundi 17 août matin. (toujours 3 semaines)

La CGT a constaté un mieux disant sur les congés imposés à Noël par rapport à l'année dernière qui avait suscité une réaction des personnels (pétition et audience des organisations syndicales avec la direction). Néanmoins la notion entre fermeture au public et fermeture des services reste ambiguë, notamment parce que l'engagement à ce que les collègues soient réellement consultés par leurs chefs n'est pas tenu. Et la situation des contractuels, qui ne bénéficient pas toutes et tous du même nombre de congés que les titulaires n'est pas prise en compte. Nous avons également rappelé les réserves exprimées par des collègues dans les services RH, notamment sur la continuité de service au niveau paie des contractuels et délivrance d'attestation France Travail,...

Pour ces raisons, la CGT a annoncé qu'elle voterait contre.

Nous invitons les collègues à discuter de ce sujet au plus près dans leurs services.

Vote : POUR (0) CONTRE (3 CGT et 1 FO) ABSTENTION (4 UNSA)

Restauration collective : *La nouvelle prise en charge par l'action sociale a bien évolué pour le CROUS, mais seulement à compter du 10 juin alors qu'il nous avait été signifié au CSA-SA du 12 mai que la nouvelle convention était déjà en application. Pourquoi y-a-t-il eu ce délai qui supplémentaire ? Qu'en est-il également pour les autres RIA, tant de la signature des nouvelles conventions que de l'effectivité de la réduction du coût repas par agent? Nous restons par ailleurs dans l'attente du tableau mis à jour des coûts de repas selon les différents sites à l'instar de ce qui a été communiqué aux membres du CSA-SA en 2024.*

La SG-DPM répond que toutes les augmentations de la part d'action sociale ont été prises en charge au mois de juin. Concernant le CROUS, la dernière convention date du 1^{er} janvier mais le complément d'action sociale n'a pas été répercuté en caisse avant le 10 juin. Elle précise regarder ce qu'il est possible de faire pour la période antérieure qui a pénalisé financièrement les collègues. Le CROUS fera-t-il le nécessaire pour rembourser la différence ? Affaire à suivre...

Les nouveaux tarifs ont été mis à jour le 20 juin sur ETNA. La CGT rappelle que l'autorité académique avait promis la communication aux représentants d'un tableau récapitulatif pour tous les sites et avec le détail entre ministère, notamment avec Jeunesse et Sports. La chargée de dialogue social répond qu'elle va les mettre à disposition.

Commentaire CGT :

La CGT a rappelé que ce sujet aurait pu faire l'objet d'un vrai point à l'ordre du jour pour montrer la prise en compte de l'enjeu de l'action sociale par l'autorité académique. Par ailleurs, nous avons appelé à la vigilance quant aux futures augmentations liées aux nouvelles conventions et à la mise en application de la loi EGalim dans les services de restauration collective et l'urgence que l'employeur prenne en compte ces futurs impacts sur le coût du repas.

Circulaire mouvement interne : *Nous étions déjà intervenus en 2023 pour signaler que délai très court laissé aux agents pour participer au mouvement interne du Rectorat (circulaire transmise le mardi 27 mai pour retour le mardi 3 juin, avec le pont de l'Ascension, fermeture des services et weekend). Nous demandons que cette remarque soit prise en compte dans le prochain calendrier de circulaire.*

Réponse apportée par écrit : Traditionnellement le mouvement interne au rectorat était lancé après le mouvement intra pour éviter les candidatures simultanées. En 2025, le calendrier du mouvement intra et des listes d'aptitude a été avancé pour finaliser les affectations. Cette avance devait aussi concerner le mouvement interne mais le lancement de la circulaire a été tardif. Aucune difficulté de remontée n'a été reçue. Pour 2026, la DIPATE s'efforcera d'anticiper la publication de la circulaire.

Retour sur le déroulement de l'instance

Le CSA-SA s'est déroulé à Angers. Pour les représentants des personnels qui assistaient en visio, la qualité sonore était loin d'être optimale, ne permettant pas toujours la fluidité des échanges.

Le SG puis le DRH sont partis avant la fin de l'instance, en plein échange sur les questions diverses, avec des questions qui concernaient notamment les conditions de travail des collègues comme à la DSDEN 49 où des fiches RSST ont été déposées pour divers dysfonctionnements. Comme d'habitude, ces questions

sont expédiées en fin d'instance alors qu'il s'agit des sujets qui intéressent les collègues. L'UNSA a demandé de changer cet état de fait et de mettre plus tôt dans l'ordre du jour ces questions au alors de raccourcir certains temps d'intervention. Encore une fois, on préfère s'attarder sur des questions qui ne fâchent pas.

L'instance s'est donc terminée dans la confusion et les réponses aux questions ont été transmises par la suite par écrit aux représentants des personnels...

Retrouvez tous les comptes rendus des élu.es CGT
Sur le [site académique de la CGT Educ'Action](#)

La CGT, un syndicat interprofessionnel de lutte qui rend compte de ses mandats
À chacun de leurs mandats, les élu.es CGT sont à l'écoute des personnels, rendent compte des débats et sujets abordés et font part de nos interventions dans cette instance.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos revendications, échanger avec les collègues sur tous ces sujets, venir nombreux aux heures d'informations syndicales et bien entendu, à nous rejoindre pour être plus forts ensemble.

Face à l'individualisme, la force du collectif avec la CGT

C'est dans les actions, les initiatives revendicatives, les manifestations, les grèves, que le plus souvent les salarié-es adhèrent à la CGT.

C'est dans ces instants où l'on retrouve de la solidarité, où nous reconstruisons des liens de travail, que collectivement nous sommes plus fort-es pour exiger de vivre dignement de notre travail, et pour gagner sur nos revendications.



Vos élu.es CGT au Comité Social d'Administration Spécial Académique

Morgane Bouric (titulaire)		Contact Mail elusadmin.nantes@cgteduc.fr
Hervé Guichard (titulaire)	06 47 99 61 00	
Sylvie Moreau (titulaire)	06 75 26 90 39	
Céline Blanchard (suppléante)		
Claude Blanchet (suppléant)		
Ronan Keromnès (suppléant)		

Vos représentant.es CGT à la Formation Spécialisée (santé, sécurité, conditions de travail,...)

Morgane Bouric (titulaire) - administrative	Contact Mail elusadmin.nantes@cgteduc.fr
Sylvie Moreau (titulaire) - ITRF	
Hervé Guichard (titulaire) - administratif	
Aurélie Savel (suppléante) - ITRF	
Arnaud Mahé (suppléant) - administratif	
Vincent Pruvost (suppléant)- administratif	